



centre d'affaires HAKIMI

Nous soussignés CENTRE D'AFFAIRES HAKIMI SARL AU, sise à 26, Avenue Mers Sultan, Apt 3 Etage 1, Casablanca – Maroc.

PATENTE : 34170631

IF : 14402951

RC : 273655

CNSS : 9290769

Déclare par la présente suivant l'instruction No. : 1923, Donner domiciliation à **Edilsupply SARL** à l'adresse suivante : 26, Avenue Mers Sultan, Apt 3 Etage 1, Casablanca – Maroc.

Nous déclarons en outre avoir pris connaissance qu'en application des dispositions de l'article 93 du code de recouvrement des créances publique, les rôles des impôts, états de produits et autres titres de perception régulièrement émis ont exécutions contre les redevables qui y sont inscrits, toutes autres personnes auprès desquelles les redevables ont élu domicile fiscal, avec leur accord.

Les personnes auprès desquelles les redevables ont élu domicile fiscal avec leur accord, peuvent, de ce fait, faire l'objet d'action en recouvrement au même titre que les redevables à raison des créances dues au titre de l'activité concernée par la durée de la domiciliation.

Cette attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Casablanca le : **13/03/2018**

Mr. Ammari Mohamed Hakim
Gérant

Centre d'Affaires Hakimi
Sarl au
26 Av. Mers Sultan Apt n° 3
Etag 1 Casablanca

vu pour la régularisation
Matérielle de la signature de

AMMARI MOHAMED

HAKIMI

en sa qualité de

Le Chef du Service

26, Avenue Mers Sultan, Appt : 3, Etage 1 – Casablanca

Tel : 0522 27 05 84 – Fax : 0522 27 05 85 – E-mail : centredaffaireshakimi@gmail.com

RC : 273655 - PATENTE : 34170631 - IF : 14402951 - CNSS : 9290769 - ICE : 000161269000067

ENGAGEMENT DE DOMICILIATION

Entre les soussignés :

Société CENTRE D'AFFAIRES HAKIMI SARL AU, sise à 26, Avenue Mers Sultan, Apt 3 Etage 1, Casablanca – Maroc.

Représentée par Mr. AMMARI MOHAMED HAKIM, titulaire de la CIN N° BE572111.

Edilsupply SARL Représentée par :

Mr. ANTONIO DENTI de Nationalité ITALIENNE, Né le 17/07/1959, titulaire du PASSEPORT N° YA7436886, demeurant à : ITALIE.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

CENTRE D'AFFAIRES HAKIMI SARL AU fournit par le présent contrat au client qui accepte un ensemble de prestations de services décrit aux articles ci-après.

Article 1 : Durée

Le présent contrat est prévu pour une durée de 18 Mois qui commencera le 13/03/2018 et se terminera le 13/09/2019.

Les deux parties pourront résilier le présent contrat par lettre recommandée avec accusé de réception, en respectant le préavis de (1) mois.

Avant expiration de la durée du préavis, le client devra justifier auprès du CENTRE D'AFFAIRES HAKIMI SARL AU soit de son transfert de siège social soit de la dissolution de son entreprise par la remise d'un extrait de registre du commerce modificatif, A défaut, les honoraires resteront dû jusqu'à justification.

Article 2 : PRIX

Le présent contrat est accepté moyennant un prix réglé par le client d'une somme de : 2000.00TTC pour 18 mois (voir obligatoire facture avec la mention payée).

Article 3: Définition des prestations :

- Réception du courrier destiné au client.
- Accueil des visiteurs pendant les horaires d'Ouverture de la société par notre assistante
- Affectation d'un numéro de téléphone
- Permanence du service télécopie sur le numéro

Le centre de domiciliation s'engage à conserver le courrier à destination du client pour une durée n'excédant pas 3 mois à l'expiration de ce délai il décline toute responsabilité par rapport à la perte ou l'engagement de ce courrier.

Article 4 : Fonctionnement du service

Horaires : les services décrits ci-dessus sont fournis en fonction des horaires qui sont fixés comme suit : Matin de 8h30 à 12h30 – Après midi de 14h30 à 18h30 et le samedi matin de 9h00 à 12h00 Sauf dimanche et jour férié.

Article 5:

Le signataire du présent contrat déclare, de manière expresse et sur l'honneur, certifier l'exactitude des renseignements fournis.

Article 6:

Les frais et les droits de la présente sont à la charge du client.

Mr. ANTONIO DENTI

Casablanca le 13/03/2018

Mr. AMMARI MOHAMED HAKIM

Gérant du CENTRE D'AFFAIRES HAKIMI

Apposée pour la Légalisation Matérielle de la Signature
En présence de
Denti pr y 17436886
responsable de contenu de ce document
Casablanca, le 13 MARS 2018
par délégation
Chef de Bureau de la Légalisation de Signatures
Signé MOUCHTAKIR

Centre d'Affaires Hakimi
Sarl au
26 Av. Mers Sultan Apt N° 3
Etag. 1 Casablanca

